



Les principaux résultats de l'étude de KPMG présentée le 20 octobre 2009

- Selon le scénario retenu (routier ou ferré, fréquence faible ou élevée), les charges d'exploitation d'un service de transports collectif en site propre entre l'agglomération Pontoise et Meyzieu pourraient coûter de 4,4 à 16,1 millions d'euros par an (valeur 2006).

- La création d'une AOTU impliquerait l'instauration d'un versement transport (taxe sur les entreprises de plus de 9 salariés) sur le territoire de la Communauté de Communes Porte Dauphinoise de Lyon-Satolas, à hauteur de 550 000 euros par an pour contribuer au financement des charges d'exploitation.

- Le déficit annuel d'exploitation (avant intégration du versement transport) s'élèverait à un montant compris entre 3,2 (option routière) et 13,8 millions d'euros (option ferrée) et dépasserait largement les capacités financières des communes des cantons de Pont de Chérucy et de Crémieu, ce qui rend impérieuse la nécessité d'un engagement conséquent du Département de l'Isère, voire des collectivités qui s'associeront à la réalisation

